

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit novembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

Nombre de Conseillers**Municipaux :**

En exercice : 19

Présents : 18

Pouvoirs :

Votants : 18

Date de la convocation

12 novembre 2020

Date d'affichage :

12 novembre 2020

Présents : MM. - Michel BRARD – Catherine LEBOUcq - Jean-Luc VALLET - Karine HUART – Adjoint

Sophie GALLE - Franck CHARUEL - Anne-Marie VEILLE - Didier GOUT - Anne-Marie PLANCHAIS - Anita SEVER - Mickaël DUFOUR - Nicolas HARDY – Muriel REBILLON – Mickaël TIERCIN – Yoann FLEURIEL - Jean-Michel SOLE - Aline JOSSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Patricia PAUTONNIER

Absent :

Secrétaire de séance : Madame Catherine LEBOUcq est désignée comme secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020
- Travaux de réhabilitation du bar-tabac : avenant n°2 au marché TRAM TP (lot 2 : terrassement/VRD) (*délibération*)
- Installations classées pour la protection de l'environnement : avis sur la consultation du public, du 9 novembre au 9 décembre 2020, de l'EARL de la Mayennerie de la Chapelle-Janson, en vue de l'augmentation des effectifs de leur élevage porcin (*délibération*)
- Compte rendu des différentes commissions
- Présentation du budget communal : notions de base
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020 :

Monsieur le Maire soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Travaux de réhabilitation du bar-tabac : avenant n°2 au marché TRAM TP (lot 2 : terrassement/VRD)

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bar-tabac, Monsieur le Maire informe de la réception d'un devis de l'entreprise TRAM TP, concernant le lot n°2 (terrassement/VRD) :

Plus-value pour : mesure de portance à la dynaplaque du fond de forme :

+ 850,00 € HT / + 1.020,00 € TTC

Marché initial	14.477,50 € HT	/	17.373,00 € TTC
Avenant n°1	+ 360,00	/	+ 432,00
Avenant n°2 proposé	+ 850,00	/	+ 1.020,00
	-----		-----
Nouveau montant	15.687,50 € HT		18.825,00 € TTC

Il propose d'accepter cet avenant n°2 au marché initial avec l'entreprise TRAM TP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'avenant n°2 au marché initial avec l'entreprise TRAM TP d'un montant de + 850,00 € HT / + 1.020,00 € TTC ;
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires, à signer tout document à intervenir et notamment l'avenant à passer avec l'entreprise TRAM TP.

Installations classées pour la protection de l'environnement : avis sur la consultation du public de l'EARL de la Mayennerie de la Chapelle-Janson

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire présente la demande de l'EARL de la Mayennerie, en vue de l'augmentation des effectifs de leur élevage porcin situé au lieu-dit « La Mayennerie » à La Chapelle-Janson et l'actualisation du plan d'épandage.

Monsieur le Maire donne quelques éléments d'information sur la structure de l'exploitation, le nombre d'animaux, les superficies du plan d'épandage...

Afin d'obtenir l'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, ce projet fait actuellement l'objet d'une enquête publique depuis le 9 novembre et se terminera le 9 décembre 2020.

Conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée, pendant la durée de la consultation ou, au plus tard, dans les 15 jours suivant la fin de la consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable au projet de l'EARL de la Mayennerie de la Chapelle-Janson ;
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir.

Comptes rendus des commissions

Commission « urbanisme » : Michel BRARD rend compte de la réunion du 12 novembre 2020 : suite à la consultation pour la maîtrise d'œuvre du futur lotissement communal, il informe que 8 offres ont été déposées. Après analyse de ces offres, 4 bureaux d'études ont été sélectionnés et convoqués à une audition qui se tiendra le vendredi 27 novembre prochain à partir de 9 heures.

Conseil d'école : Catherine LÉBOUCQ rend compte de la réunion du 10 novembre 2020 :

- Les effectifs : 169 élèves ;
- Les projets : en raison de la situation sanitaire, certains projets ont été annulés et d'autres sont reportés ;
- Remerciements pour le personnel « complémentaire » mis à disposition par la commune, dans le cadre du protocole sanitaire. Catherine LÉBOUCQ précise que la restauration scolaire fonctionne avec 3 services ;
- Maintien de l'activité piscine : quelques inquiétudes des institutrices au vu des conditions sanitaires du moment. Monsieur le Maire s'engage à leur envoyer le protocole mis en place au niveau de l'Aquatis de Fougères.

Conseil d'Administration du C.C.A.S. : Catherine LÉBOUCQ rend compte de la réunion du 12 novembre 2020 :

- Anniversaires des personnes de 80 ans, 85 ans, 90 ans, 91 ans, 92 ans... : la distribution des colis est organisée pour l'année 2021 ;
- Arbre de Noël : en raison de la pandémie, il ne pourra avoir lieu. Aussi, il est décidé d'offrir un livre à tous les enfants scolarisés à Javené ;
- Espace Ferdinand de Lariboisière : lors des interventions de Jenny, 4-5 personnes habitant les locatifs de la résidence participent. Au vu de ces effectifs, son accompagnement va aussi être proposé à d'autres personnes de la commune qui ne résident pas à l'Espace Ferdinand de Lariboisière (personnes vulnérables, âgées...) ;
D'autre part, Catherine LÉBOUCQ informe de l'attribution d'une subvention de 7.900 euros, de la part des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées d'Ille-et-Vilaine, pour la mise en œuvre du projet « ateliers sport santé pour seniors et personnes en situation de handicap ».
- Repas du C.C.A.S. : prévu en février 2021, il est décidé de le reporter.

Comité de suivi de site SOLEVAL : Nicolas HARDY, représentant élu de la commune, informe de la tenue de ce Comité le 10 novembre 2020 et fait part des points essentiels abordés :

- Direction : Monsieur DELMOTTE est le nouveau directeur du site depuis le départ en retraite de Monsieur OLLIVIER ;
- Quelques pertes de marchés liées, entre autres, au fait que certains abattoirs s'équipent de façon à traiter leurs déchets sur leur propre site. Aucun licenciement n'est prévu mais les départs (en retraite...) ne seront pas remplacés et le recours à l'intérim sera adapté au volume de l'activité ;
- Qualité de l'air, de l'eau : rien à signaler, le site est très bien suivi. Un contrôle de la qualité de l'eau, en sortie de site, est quand même demandé par le Sous-Préfet ;

- Travaux de maintenance (semaine 51 + une semaine début 2021) : il est probable qu'il y ait des odeurs pendant ces travaux.

Commission « eau et assainissement » de Fougères Agglomération : Nicolas HARDY, membre de cette commission communautaire, rend compte de la réunion du 10 novembre 2020 et donne des éléments d'information sur quelques sujets à l'ordre du jour :

- Travaux 2021 : programmation par commune ;
- Budget : le suivi financier est organisé « en silos » : 10 silos au total (1 à 2 communes par silo). Les simulations de 2021 donnent des résultats très variables mais déjà quelques communes se retrouvent « déficitaires ».
Pour Javené, la simulation du résultat 2021 prévoit l'équilibre en section de fonctionnement et un excédent de 16.000 euros en investissement.
Avec la pandémie, de nouvelles charges, liées aux coûts d'hygiénisation des boues, impactent, de façon significative, l'ensemble des budgets.
- Prix de l'assainissement : les prix vont de 0,95 €/m³ à 3,62 €/m³ au regard du nombre d'abonnés et le prix moyen est de 2,19 €/m³ HT sur le territoire sachant qu'à Javené, il s'élève à 1,91 €.
Nicolas HARDY a proposé qu'une réunion soit organisée, avec les Maires des différentes communes concernées, pour un échange sur le prix de l'assainissement collectif des prochaines années.
- Milieux aquatiques : les travaux consistent à entretenir les rivières et les plans d'eau. Des secteurs d'action prioritaire et un budget sont proposés pour 2021 ;
- Travaux bocage : 9,5 km de plantations sont prévus pour 2021 sur 12 communes.

Comme proposé par Nicolas HARDY, le support de présentation de cette réunion de commission « eau et assainissement » va être transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Commission « communication » du 16 novembre 2020 : Yoann FLEURIEL informe des sujets à l'ordre du jour de cette commission :

- le prochain bulletin municipal (sortie prévue début janvier 2021) : les vœux 2021, les informations récurrentes, la « balade de Gilbert », une page dédiée à l'environnement et en partie, sur le thème de l'eau (Catherine LEBOUQC se propose pour être « l'élue relais » entre la commission communication et environnement)... ;
- la carte de vœux : idée de l'illustrer avec une photo ancienne et actuelle d'un même « site » ;
- la création d'une page Facebook : en complément des moyens de communication déjà en place (site, bulletin), pour la transmission d'informations sur les actualités du moment.

Assemblée Spéciale Fougères Tourisme du 16 novembre 2020 : Anne-Marie VEILLÉ, représentante élue de la commune, précise que le principal objet de cette réunion était l'élection d'un(e) représentant(e) qui siègera au Conseil d'Administration de la SPL FOUGERES TOURISME. Les représentants des communes de Billé et St-Georges-de-Reintembault sont candidats et au final, l'élection va se faire par mail.

Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) : Anne-Marie VEILLÉ informe de son contact avec Mme TRABIS, responsable du C.M.J. de St-Germain-en-Coglès, qui propose une rencontre, chez eux, le mercredi 2 décembre 2020. Anne-Marie VEILLÉ a donc validé sa venue avec quelques membres de la commission « Jeunesse ».

Mme TRABIS a déjà précisé que leur C.M.J. était composé de 20 jeunes, âgés de 11 à 18 ans, élus pour 2 ans, encadrés par 5 adultes et qu'il fonctionnait avec 3 commissions. Aussi, pour le recensement des jeunes, elle conseille de communiquer via le site internet, le bulletin municipal...

Présentation du budget communal : notions de base

Suite au renouvellement du conseil municipal et en amont du vote du budget 2021, Muriel TRAVERS, secrétaire de mairie, présente les notions essentielles d'un budget communal, à l'appui d'un document remis, en amont de la réunion, à l'ensemble des membres du conseil municipal.

CALENDRIER

- Prochain conseil municipal : mercredi 16 décembre 2020 à 18 h 30
- Prochain bureau municipal : mercredi 9 décembre 2020 à 20 h 00
- Commission Urbanisme : vendredi 27 novembre 2020 à 9 h 00
(auditions des bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre du futur lotissement communal)
- Commission Culture : mardi 15 décembre 2020 à 20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La secrétaire,
Catherine LEBOUQC

Le Maire,
Bernard DELAUNAY

